

Demande de redoublement d'un candidat CFPP

1) Dès réception de votre **relevé de notes de l'examen** et au **plus tard le JEUDI 16 JUILLET 2020 à 12H**, de préférence par fax au **01 43 56 20 15** adressez-nous les documents suivants :

- une copie de votre relevé de notes de l'examen BP,
- une "**vraie**" lettre de motivation précisant les **unités que vous souhaitez repasser et suivre au centre**. Précisez en haut à gauche de votre courrier vos **nom, prénom, adresse postale, téléphone et mail (lisible)**,
- et si vous avez déjà un employeur, une lettre d'embauche.

2) Venir au CFPP pour un entretien individuel obligatoire le **VENDREDI 17 JUILLET**: présentez-vous à l'heure indiquée avec votre masque, votre propre stylo et les pièces suivantes :

- Les doubles des documents que vous nous avez adressés par fax,
- Une grande enveloppe affranchie pour **100g** libellée à vos nom et adresse.

à 9 h 15 : pour ceux dont le nom débute par les lettres A à D,

à 11 h : pour ceux dont le nom débute par les lettres E à L,

à 13 h 15 pour ceux dont le nom débute par les lettres M à Q,

à 15 h pour ceux dont le nom débute par les lettres R à Z.

Pour le respect des mesures sanitaires, merci d'être ponctuel.

NB : pour les femmes mariées, c'est la 1^{ère} lettre du nom de jeune fille qui est prise en compte.

L'entretien individuel est indispensable pour définir :

- Les unités que vous repasserez
- Le nombre d'heures de cours que vous suivrez
- Sous quel statut vous serez

dans l'éventualité où vous seriez admis(e) à redoubler.

Toutes les demandes de redoublement passent en commission et la réponse vous sera communiquée **uniquement par courrier ou mail** (vérifiez vos indésirables).

